

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 05 juillet à 18H30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 29 juin 2022

### Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN, Delphine GABOUTY, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

### Étaient absents représentés :

Laurent LAFAYE à Martine LEPETIT  
Catherine GOUDOUD à Gilbert ROUSSEAU  
Nicolas BALOT à Gaston CHASSAIN  
Marie-Claude BODEN à Alain GERBAUD  
Jean-Jacques MORLAY à Christian REYNAUD  
Marie-José ROBERT à Jean-Marie MIGNOT  
Blanche ROUX à Jean-François BATIER

### Étaient absents excusés :

Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Jacques MORLAY, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX

Secrétaire de séance : Madame Magali BOISSONNEAU

N°2022/D/051 - Objet : **Compte-rendu de délégation du Maire**

Par délibération en date du 23 septembre 2020, le Conseil municipal a délégué au Maire certaines attributions conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales.

Dans le cadre de ces délégations, Monsieur le Maire a pris les décisions suivantes :

- Signature le 09/06/2022 d'une demande de subvention sollicitée auprès du Conseil départemental de la Haute-Vienne pour la création d'une garderie périscolaire.
- Signature le 09/06/2022 d'une demande de subvention sollicitée auprès du Conseil départemental de la Haute-Vienne pour l'isolation du boulodrome.

### **Le Conseil Municipal prend acte**

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En mairie le 05 juillet

Le Maire,  
  
Gaston CHASSAIN.

